



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Grand Est | 2017

---

### Vert-la-Gravelle – La Crayère, minière de silex et nécropole d’hypogées

Sondage (2017)

Rémi Martineau

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/64513>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Rémi Martineau, « Vert-la-Gravelle – La Crayère, minière de silex et nécropole d’hypogées » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Grand Est, mis en ligne le 01 juin 2021, consulté le 02 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/64513>

---

Ce document a été généré automatiquement le 2 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Vert-la-Gravelle – La Crayère, minière de silex et nécropole d'hypogées

Sondage (2017)

Rémi Martineau

---

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : CNRS

- 1 Le site de la Crayère à Vert-la-Gravelle (Vert-Toulon, Marne) a été redécouvert en juin 2012 lors de prospections pédestres, dans une forêt située à proximité du vignoble de Champagne, dans la région des Marais de Saint-Gond. Cinq campagnes de fouilles (2013-2017) ont été menées sur ce site qui comprend une nécropole de quatre hypogées, aménagée dans une minière de silex.
- 2 La première phase de la minière correspond à l'occupation la plus ancienne, datée entre 4300 et 3800 cal. BC., correspondant au Néolithique moyen II et sans doute attribuable à l'horizon chasséen. Un puits d'exploration a été creusé au Néolithique récent, entre 3350 et 3000 cal. BC., pendant la période d'utilisation des hypogées. Les couloirs des hypogées ont été creusés dans les comblements supérieurs de la tranchée 3 qui correspond à l'exploitation en front de taille. Ils sont postérieurs d'au moins 300 à 800 ans, voire de 1 000 ans, par rapport à la première phase de la minière. Les bordures de la tranchée 3 devaient être encore visibles en surface lors de l'installation de la nécropole, car les hypogées sont spatialement organisés en fonction de ces anciens creusements.
- 3 Les creusements liés à l'exploitation minière suivent le banc de silex situé à 192 m d'altitude. Plusieurs types de structures ont été mis en œuvre : puits cylindriques d'exploration, fosses peu profondes, puits en cloche, fronts de taille. Ce système d'exploitation en front de taille constitue une caractéristique de ce site. Chaque

creusement de ce type se termine par une ou plusieurs chambres d'exploitation. En fin de fouilles, ces creusements successifs en front de taille forment de longues tranchées de plusieurs dizaines de mètres de long qui correspondent aux parties exploitées des bancs de silex.

- 4 La minière a livré des milliers de déchets de taille et d'extraction, ainsi que quelques percuteurs et armatures à tranchant transversal. Dans les rejets des exploitations se trouvaient aussi des dizaines de fragments de ramures et de nombreux pics et leviers en bois de cerf.
- 5 La nécropole comportait quatre hypogées. Le premier (HY1) a été vidé tandis que le troisième (HY3) a été détruit et transformé en abri par des bûcherons au milieu du XIX<sup>e</sup> s. Deux autres (HY2 et HY4) ont été fouillés par Joseph de Baye en 1873-1874. Trois de ces monuments sont encore parfaitement conservés. Les sépultures ne comportent pas d'antichambres. Elles présentent des chambres carrées de 8 à 10 m<sup>2</sup> auxquelles on accède par un couloir de 2,3 à 4,2 m de long. Extrêmement bien conservés, ces monuments présentent des centaines de traces de creusement sur les parois, les plafonds et les sols des chambres funéraires.
- 6 Les objets (parure, poteries, outils en silex, en os et en bois de cerf) issus des chambres funéraires sont conservés dans la collection de Baye au musée d'Archéologie nationale (MAN) de Saint-Germain-en-Laye, parmi le mobilier provenant d'une centaine d'hypogées fouillés par ce chercheur. Ce mobilier ainsi que les datations radiocarbone des comblements des couloirs des hypogées fouillés récemment, indiquent que ces monuments datent du Néolithique récent, entre 3500 et 3000 cal. BC.
- 7 Quatre sondages mécaniques ont été réalisés en périphérie du site. Une grande concentration de mobilier lithique, constitué notamment de déchets de taille, a été identifiée en bas de la pente, au pied du site, attestant d'une forte érosion, en grande partie contemporaine des exploitations. Les études géologiques, sédimentologiques, micromorphologiques et anthracologiques devraient permettre de préciser ces processus taphonomiques.
- 8 La connaissance géologique de la position des bancs de silex et les sondages réalisés en périphérie de la zone fouillée ont également permis de délimiter l'emprise de la minière de silex. Celle-ci se poursuit dans la pente, vers le nord, où d'autres bancs de silex ont été également exploités. L'exploitation du banc situé à 186 m d'altitude a été mise en évidence par la découverte d'exploitations en front de taille (tranchée 2) qui n'ont pas été fouillées. La minière se poursuit aussi vers l'ouest, le long des différents bancs de silex qui longent le coteau, sur des centaines de mètres. Elle couvre sans doute plusieurs hectares ; seule une toute petite partie a été explorée par les fouilles.

**Fig. 1 – Au premier plan le comblement de la tranchée 3 de la minière, recoupé par le creusement du couloir de l'hypogée 2 dont on voit l'entrée**



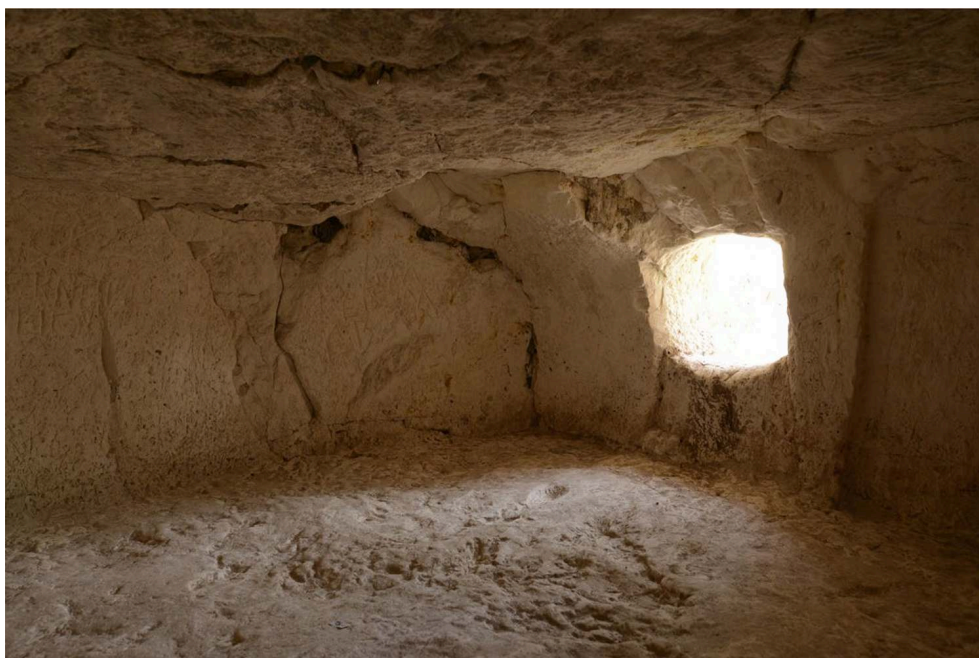
Dans la partie droite le couloir a été élargi pour l'exploitation du silex.  
Cliché : R. Martineau (Artehis).

**Fig. 2 – Vue d'une partie des chambres d'exploitation en front de taille de la tranchée 3**



À droite, le couloir aboutissant à l'entrée de l'hypogée 4.  
Cliché : R. Martineau (Artehis).

Fig. 3 – Vue intérieure de la chambre funéraire de l'hypogée 2



Notez le dénivelé d'une trentaine de centimètres situé sous le trou d'Homme.  
Cliché : R. Martineau (Artehis).

---

## INDEX

**lieux** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtcJOiyPujgF>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtT6hDSQ75Y8>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt8esZ73mVVf>

**chronologie** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtwp5MU2hlw>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz>

**nature** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

**Année de l'opération** : 2017

## AUTEURS

**RÉMI MARTINEAU**

Artehis